

MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE (code RNCP 38232)

Le/la titulaire de la **MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE** est un.e professionnel.e qualifié.e, compétent.e dans les techniques de colorations, coupe et coiffage.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, l'apprenant.e sera capable de:

- Réaliser des techniques de coupe transformation, coiffage "dame"
- Réaliser des techniques de colorations et effets couleur

LE CONTENU DE LA FORMATION

E1: Coupe transformation, coiffage "dame": 155h

- Mettre en oeuvre des techniques de coupe "dame"
- Mettre en oeuvre des techniques de coiffage

E2: Coloration et effets de couleur: 155h

- Mettre en oeuvre des techniques de coloration et d'effets de couleur
- Évaluer la qualité de la prestation
- Gérer l'environnement de travail

Evaluation de l'activité professionnelle: 90h

- Rechercher et s'approprier des informations à des fins professionnelles afin de la transmettre
- Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- Organiser les activités
- Apprécier l'efficacité de la prestation

LES PRÉREQUIS - MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

PRÉREQUIS :

- Être titulaire du **CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE**
- Maîtrise de la langue française orale et écrite
- Maîtrise des logiciels de traitement de texte

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Pour candidater à la formation Mention Complémentaire Coiffure, envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'adresse **aurelie.formation76@gmail.com**
- Entretien de motivation de l'apprenant.e au sein du centre de formation (validation du projet professionnel en cohérence avec la formation choisie - avis favorable ou défavorable à l'entrée en formation)
- Validation du dossier
- L'inscription est définitive à réception du dossier complet à:

Auréli Formation, 48 bis rue Auguste Rispal, 76600 Le Havre.

Liste des documents à joindre pour la validation de l'inscription

- Si alternance compléter la fiche téléchargeable sur le site internet www.aurelieformation.fr
- Photocopie de la carte d'identité recto/ verso de l'apprenant.e en cours de validité
- Photocopie de la carte d'identité du/de la responsable légal.e si apprenant.e mineur.e

- Relevé de notes du dernier diplôme obtenu
- Pour les moins de 26 ans : Photocopie de la journée d'appel de Préparation à la défense (JAPD)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'hébergement pour les mineur.e.s
- Dossier Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), MDPH s'il y a

Les locaux ainsi que la formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap après étude du dossier et aménagements proposés.

Il est important d'être équipé de matériels informatiques (ordinateur ou tablette, imprimante) et de bénéficier d'une connexion WIFI.

DÉLAIS D'ACCÈS :

La période de rentrée scolaire s'effectue de septembre à novembre. Une rentrée scolaire plus tardive est possible (jusqu'en décembre maximum), un aménagement pédagogique de formation sera effectué afin de faciliter les apprentissages.

- **Les inscriptions ont lieu du 15 janvier au 15 novembre**

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

La Mention Complémentaire Coiffure peut s'effectuer soit en formation initiale ou en alternance.

L'ensemble de la formation se déroule en présentiel comprenant des cours théoriques et de la pratique professionnelle, des mises en situation professionnelle, des travaux pratiques. Notre équipe pédagogique s'adapte aux niveaux et aux besoins de nos apprenant.e.s afin de valider la compréhension et les apprentissages. La disponibilité de notre équipe permet un suivi personnalisé des apprenant.e.s afin de déceler rapidement les pertes de motivation et les décrochages scolaires.

Durée et rythme de la formation :

- Deux jours en centre de formation soit 14h et trois jours en entreprise (alternance ou stage) soit 21h.

Le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est un contrat conclu entre l'apprenti.e et un employeur du secteur d'activité concerné. La durée du contrat est d'un an pour la Mention Complémentaire Coiffure. L'apprenti.e est rémunéré.e et obtient le statut de salarié.e durant sa formation.

- 400 heures minimum de formation **en présentiel** de septembre à juin

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Auréli Mutot, Directrice et Formatrice Coiffure

Emeline Vautier, Formatrice Coiffure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques en salle équipée de vidéoprojecteur, supports visuels et écrits
- Cours pratique avec démonstration de la formatrice coiffure (apprentissage et reproduction des gestes métiers sur modèles et têtes malléables)
- Mise en situation réelle de l'apprenti.e grâce à notre salon d'application (accompagnement et vérification du travail par la formatrice coiffure)
- Evaluation en cours de formation : examen blanc, quiz, études de cas, devoirs, mises en situation ...

FRAIS DE LA FORMATION ET MATÉRIEL PROFESSIONNEL

- Contrat d'apprentissage : financement à 100% par les opérateurs de compétences (OPCO) et l'employeur

- Contrat de professionnalisation : financement à 100% de la formation par les opérateurs de compétences (OPCO) et l'employeur
- Formation initiale: autofinancement 2500 € + kit complémentaire
- Formation continue (reconversion professionnelle) : 2500 €, possibilité de financement partiel ou total grâce aux organismes financeurs (Pôle Emploi, CPF, Région...)

Matériel professionnel : Kit complémentaire au kit CAP comprenant un kit de colorations et des têtes malléables : 300€

- Si contrat d'apprentissage: financement possible par les opérateurs de compétences (financement valable qu'une seule fois)
- Si contrat de professionnalisation: Autofinancement du kit à régler à la rentrée scolaire
- Si formation initiale: Autofinancement du kit à régler à la rentrée scolaire
- Formation continue : Autofinancement du kit à régler à la rentrée scolaire ou prise en charge possible selon l'organisme financeur

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN FIN DE FORMATION - EPREUVES ET COEFFICIENT

E1: Coupe transformation, coiffage "dame" - Coefficient 4

Durée de l'épreuve ponctuelle: 45 minutes

Epreuve pratique

E2: Coloration, effets de couleur - Coefficient 4

Durée de l'épreuve ponctuelle: 1h50

Epreuve pratique et orale

Evaluation de l'activité professionnelle - Coefficient 4

Durée de l'épreuve ponctuelle: 20 minutes

Epreuve orale

- Présentation à l'examen de l'Education Nationale en fin d'année scolaire
- Forme de passage ponctuelle
- Une moyenne de 10/20 est attendue afin de valider l'examen

Un certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de fin de formation seront remis à l'apprenant.e.

LES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

POURSUITES D'ÉTUDES:

Suite à l'obtention du diplôme, les apprenant.e.s peuvent intégrer la formation du Brevet professionnel Coiffure de niveau 4. Mais aussi d'autres formations du milieu de la beauté, de l'esthétique et de la coiffure.

DÉBOUCHÉS:

Il/elle exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

**PIVOT
POINT**

NOVACOIFF 


Bleu Libellule

Fanola
made in Italy

PRO·DUO
inspires the hair & beauty professional

PARTENAIRES : NOVACOIFF PIVOT POINT BLEU LIBELLULE

Aurélie Formation 48 Bis Rue Auguste Rispal 76600 Le Havre Tel: 06 27 49 47 41 Email: aurelie.formation76@gmail.com
SARL au capital de 7000€ RCS- Le Havre. Code 8559 B – Siret 812 532 323 00019 « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28760585076
auprès du préfet de région de Normandie » Le 14/12/23